

LE JOURNAL DE FOURNIVAL

Journal de la  et de ses habitants

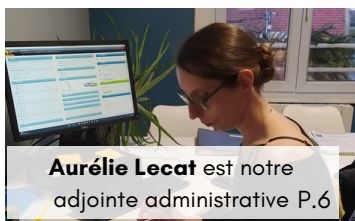
DANS CE NUMÉRO

Tout comprendre sur la **taxe foncière** : à quoi sert-elle ? P.3



La distribution des cadeaux par le Père Noël P.4

Mise en place d'un groupe de travail pour améliorer la **circulation et la sécurité routière** P.5



Aurélie Lecat est notre adjointe administrative P.6



Zoom sur le hameau de l'Argilière P.7

En route vers la création des voies vertes !

par Régis Van De Kerckhove

Bien que la population de Fournival augmente (526 habitants, soit + 6% entre 2013 et 2019), la densité reste faible du fait d'une répartition sur 4 territoires distincts : l'Argilière, la Gloriette, le Plesseret et le centre-bourg.

Largement pourvue en espaces agricoles et naturels, entrecoupés de chemins de randonnée explorés grâce aux balades proposées tous les mois par l'association Sports et Loisirs, les liaisons douces sont partielles, voire inexistantes.

L'ambition communale de tisser du lien entre les générations du village, ne pouvait trouver meilleure traduction qu'à travers une invitation auprès des habitants de contribuer à la jonction progressive de nos diverses zones de vie. La création de voies vertes arborées permettra :

- D'agrémenter le territoire communal de plantations sur des voies de promenade en reliant les hameaux au centre-bourg soit sur un linéaire potentiel de plus de 2 km !
- De favoriser l'implantation d'une plus grande biodiversité
- De mobiliser les enfants des écoles, les associations et les habitants pour la plantation des arbustes et arbres fruitiers, tout en créant de nouveaux espaces de promenade
- De sécuriser des passages pour les piétons, et favoriser l'exercice par la marche
- De créer des nouvelles perspectives paysagères

Les enfants de la classe de Myriam Simon à Fournival ont ainsi enfilé bottes et gants le 8 décembre, armés de leurs outils et de leur entrain afin de planter les 8 premiers tilleuls, initiant la liaison entre le Plesseret et le centre-bourg : même le soleil a daigné montrer le bout de son nez durant toute la participation de nos valeureux jardiniers en herbe !



L'implantation s'est poursuivie dès le lendemain grâce à la participation d'une vingtaine d'habitants et de Chanez Herbanne, conseillère régionale, sans le soleil mais avec autant de bonne humeur : le chocolat et le vin chaud auront suffi à doper cette courageuse armada malgré la météo plus capricieuse.



MERCI également à :

- la commune pour les moyens (et les bras!) lors de la préparation des voies
- l'**entreprise Gontier** pour la finalisation de la voie
- la **Région** pour la subvention du Plan 1 million d'arbres

La participation de tous et les aides reçues ont permis de limiter le coût à 6500€ pour les 200m linéaires réalisés au lieu des 40 000 € prévus par l'étude préalable.



Il s'agit d'une première étape, qui sera suivie par la poursuite de la création d'autres voies vertes, pour lesquelles vos suggestions, et vos bras, resteront toujours les bienvenus !

ÉDITO

par Olivier Coulon



Chères Fournivaloises,
Chers Fournivalois,

L'année 2022 s'est terminée pour laisser place à 2023.

Cette période est propice aux bilans, les effets des décisions prises depuis deux ans et demi deviennent mesurables.

Nous avons travaillé pour redonner de l'attractivité à notre commune (manifestations, école et périscolaire ...) et nous avons agi aussi sur le cadre de vie (sente piétonne, travaux d'entretien des bâtiments) pour que chacun se retrouve dans l'idée que nous nous faisons de notre village.

Nous travaillons au quotidien à tenir nos engagements, (cantine et périscolaire, sécurité routière, accessibilité, site internet et journal trimestriel...).

En cette nouvelle année, nous continuerons à défendre les valeurs qui nous animent telles que la simplicité, l'équité et la défense des services de proximité. Nous avons d'ailleurs distribué un colis de produits très locaux (Bulles, Le Plessier, St Just...) ainsi qu'un panier de légumes des Jardins du Plateau Picard à nos plus de 60 ans.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, le meilleur pour cette nouvelle année.

Votre Maire,
Olivier Coulon

pour une mairie 2.0



COMMUNEDEFURNIVAL

Scannez le QR code !

Nous avons toujours à coeur d'améliorer notre communication avec vous tous.

Aussi en plus du site internet de la commune (qui est en cours de modernisation) et de Facebook, vous pouvez désormais suivre l'actualité de la commune sur sa page Instagram : [communedefournival](https://www.instagram.com/communedefournival) !

ACHATS GROUPÉS par Olivier Coulon

Ce mercredi 16 novembre 2022, 35 habitants, représentant plus de 10% des foyers de notre commune se sont réunis dans la salle des associations sur l'invitation du Conseil Municipal. Les participants ont échangé sur l'augmentation du coût de l'énergie et les difficultés d'approvisionnement. Lors d'un échange convivial et informel, chacun a présenté ses besoins, ses contraintes et ses disponibilités pour organiser un groupement d'achat. La commune n'a pas pour vocation de prendre en charge cette organisation mais apportera un appui logistique.

Les besoins sont les suivants :

- 30 tonnes de pellets
- 10 000 litres de fioul
- 80 stères de bois sec




Les intéressés seront contactés au printemps pour une commande avant l'été, les modalités de livraison et de paiement seront définies avant la commande. Si vous n'étiez pas présents à cette réunion et que l'idée vous intéresse, vous pouvez toujours joindre la Mairie par téléphone ou par mail.

CALENDRIER DE FÉVRIER À AVRIL 2023



La taxe foncière

Vous êtes propriétaire d'une maison, d'un terrain ? 
Alors vous payez certainement la taxe foncière.

Qui la perçoit et à quoi sert-elle ?

Elle est perçue par la commune et le groupement de communes.



Elle participe au budget de ces collectivités locales. Elle finance le budget général de la commune (travaux, entretien de la voirie et des équipements, personnel communal, manifestations, appuis aux associations, ...) et la gestion des déchets gérée par la communauté de communes.

Comment est-elle calculée ?

Le calcul de son montant est le résultat du produit entre la base et le taux.



La **base de la valeur locative** est proportionnelle à la valeur locative de votre bien, calculée par le service des impôts sur plusieurs critères : la surface, les équipements, les éléments de confort de votre habitation que vous déclarez. Le Trésor Public vérifie la conformité des déclarations des habitants en s'appuyant si nécessaire sur la commission des impôts de la commune. La base est réévaluée chaque année par un vote du parlement.

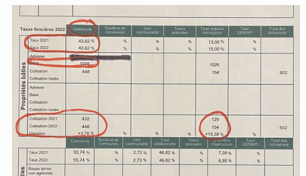
Ainsi, même si le taux de taxe voté par votre commune ne varie pas, votre taxe peut augmenter.

Le taux de taxe n'a pas augmenté à Fournival depuis de nombreuses années. En revanche, la Communauté de Communes du Plateau Picard a augmenté la taxe sur les ordures ménagères de 2 points afin de financer ce service.

Définition

La taxe foncière sur les propriétés bâties est due par tout propriétaire ou usufruitier, au 1er janvier de l'année d'imposition, d'un bâtiment ou d'installations destinées à abriter des personnes ou des biens, ou à stocker des produits ; d'ouvrages d'art et voies de communication ; de sols des bâtiments ; des terrains employés à usage industriel ou commercial ou utilisés pour la publicité commerciale ou industrielle.

Elle a été **créée après la révolution française, en 1791** et a été modifiée en 1974.



Taxe	2021	2022	Différence
Taxe Foncière	0,23%	0,23%	0%
Taxe d'Addition	19,38%	19,38%	0%
Taxe d'Ordures Ménagères	19,38%	21,36%	+2,00%

Le **taux de la taxe**, quant à lui, est voté chaque année par les collectivités qui la perçoivent : la commune de Fournival et la Communauté de Communes du Plateau Picard.

Il y a plusieurs taux :

- Pour la Commune
- Pour le budget général de la Communauté de Communes
- Pour le financement des ordures ménagères



Pourquoi ma taxe foncière a-t-elle augmenté en 2022 ?



Votre municipalité, respectant son engagement de début de mandat, n'a pas voté d'augmentation du taux de la taxe foncière. Pourtant le reste à payer a augmenté, voici pourquoi en 3 points :

- Le **% de la taxe ordures ménagères** perçue par la Communauté de Communes du Plateau Picard a augmenté de 19,38% en 2022. (elle n'avait pas augmenté en 2021).
- le % de la taxe communale n'a pas augmenté en 2022, mais la **base de calcul**, indexée sur la valeur locative de votre bien, oui : de +3,78% en 2022. (0,23% en 2021).
- Il est possible que vous n'ayez **plus droit à d'éventuelles exonérations**.

Espérons maintenant que cette taxe est finalement foncièrement simple à comprendre !



Zoom sur les festivités de Noël

par Nicolas Desandère



le 3 décembre : journée "décorons notre village" et la soirée tartiflette/ karaoké

Petits et grands se sont retrouvés l'après-midi du 3 décembre pour finaliser la décoration du village. Les sapins en palettes ont poussé un peu partout. Le grand sapin, le vrai, a retrouvé sa place entre l'école et la mairie, soutenu par quelques gros bras pour l'ériger, le reste de l'assistance étant concentré sur la méthode la plus efficace pour accrocher boules et guirlandes jusque 6 mètres de hauteur.

Les 70 convives se sont retrouvés le soir même pour partager quelques bons mots et la tartiflette concoctée par l'équipe municipale.

Une journée à Fournival où festivités ont rimé avec simplicité et convivialité !

le 18 décembre : La hotte du Père Noël

C'est dans un froid, compensé par quelques boissons bien chaudes et le plaisir de distribuer les cadeaux, que le Père Noël est sorti avec ses chevaux le 18 décembre dernier. Des chevaux mécaniques pour cette année : une solution de secours devant l'indisponibilité subie des vrais chevaux, mais qui s'est révélée amusante et même une bonne pioche pour ces enfants que les tracteurs fascinent encore plus que les animaux ! L'autre nouveauté résidait dans la composition des colis de Noël qui comportaient presque intégralement des produits du terroir picard. Nous espérons qu'ils ont été appréciés !

La commission des fêtes vous souhaite une bonne année 2023 !!



Sécurité et circulation routière

par François Deccopman

Notre commune est traversée par deux routes départementales, la D55 et la D101. En plus des véhicules légers, nous avons les engins et les poids lourds d'entreprises agricoles ou de travaux publics, les jardins du Plateau Picard et les bus scolaires. La vitesse excessive régulièrement constatée est un facteur d'insécurité supplémentaire. De plus, notre village a une répartition urbanisée en longueur. Les plaintes des habitants doivent également être prises en compte. Une fois ce constat fait, il faut mesurer et s'appuyer sur des éléments factuels et chiffrés.

Une étude du trafic a donc été commandée et effectuée du 07 au 13 juin 2022. Cinq capteurs ont été positionnés (rue des Vignes, Grande Rue, rue des Avesnes, la Gloriette et rue du Château d'eau). Après analyse des données enregistrées, la rue des vignes, la gloriette et surtout la rue du château d'eau sont le terrain de nombreux et importants dépassements de vitesse autorisée (de 60 à 90 km/h en agglomération!).

1er: le Plesseret

451
Véhicules/jour

61% des VL*
en infraction
16% des PL*
en infraction

3: rue des vignes

451
Véhicules/jour
36% des VL*
en infraction

2: la Gloriette

325
Véhicules/jour
41% des VL*
en infraction

*VL= véhicules légers * PL = poids lourds

Il faut agir!

L'idée, c'est de garder une circulation fluide des véhicules mais surtout d'améliorer la sécurité des piétons, cyclistes et riverains dans un budget adapté.

La méthode, c'est de repenser la sécurité routière dans son ensemble, tout en tenant compte des spécificités de chacune des rues. Il faut bien commencer par un bout, ce sera le Plesseret (comme un village miniature, siège des plus hauts excès de vitesse, expérimentation possible à petite échelle, problèmes de stationnement, etc...), parfait pour se faire la main de façon évolutive et progressive.



Un groupe de travail spécifique a donc été constitué au sein du conseil municipal en novembre 2022.

Il a pour mission de proposer des aménagements pour améliorer la sécurité routière sur la commune.

Pour cela il lui faut consulter des spécialistes du sujet (ADTO, UTD, gendarmerie) mais aussi et surtout les riverains et les utilisateurs. Nous reviendrons vers vous en début d'année.

Des propositions concrètes et chiffrées seront soumises au conseil municipal durant le premier trimestre 2023.

Tous concernés, tous responsables !...



Comme un coq en pâte ! par François Deccopman

Le 7 octobre dernier, notre coq a retrouvé sa place au sommet d'une croix neuve.

La partie haute de la charpente a été coupée pour retrouver du bois sain. La jupe en zinc étant fendue depuis de nombreuses années, les infiltrations d'eau de pluie ont fait pourrir le bois de la poutre verticale principale appelée poinçon. Notre clocher est donc maintenant plus bas de 50 cm !

Conjointement, un grand nombre d'ardoises manquantes ou cassées ont été changées ou remises en place. Les derniers travaux sur le clocher datant des années 1960-1965, nous voilà sereins pour le coq ! La sonnerie des 2 cloches avait été arrêtée le temps du chantier pour ne pas tinter dans les oreilles des ouvriers et leur donner le bourdon.

Ces travaux auront coûté 4 700€ à la commune, la majorité du reste du budget étant pris en charge par l'état, la Communauté de Communes du Plateau Picard et la Fondation Olivier Dassault que nous remercions. Merci à la société Expérience Cordiste d'Amiens pour ce travail en apesanteur.

Les entreprises Picardes savent faire ficelle !



Pour être complet, il est à noter que les 2 horloges de l'église, faces ouest et est, ont été remises à l'heure, merci à la société Huchez, de Ferrières.



Aurélie Lecat, l'adjointe administrative de Fournival

par Solène Barrault

Aurélie, jeune femme souriante de 34 ans, elle est notre indispensable "secrétaire de mairie". Après des études de comptabilité, elle a rejoint notre municipalité en 2012. Une de ses premières missions a été de faire le recensement des habitants de notre commune. Ce qui lui a permis de découvrir les hameaux de Fournival et de faire connaissance avec la plupart d'entre nous.

Ses compétences en bureautique lui ont permis de participer à la modernisation du fonctionnement de la mairie. Son champ d'action est multiple, varié et technique. Il comprend l'accueil des habitants, l'aide aux démarches administratives, le recueil des réclamations.

Depuis 2018 c'est seule qu'elle est en charge de la préparation des conseils municipaux, de la rédaction de toutes les délibérations et de tous les arrêtés mais aussi de tous les actes d'état civil.

Elle guide les équipes d'élus dans les procédures administratives et sur la législation qui encadrent le fonctionnement d'une commune. Durant les élections, Aurélie a un grand travail préparatoire à fournir pour que chacun puisse voter et que tous les résultats soient enregistrés.



Elle est régisseuse et gestionnaire de la location de la salle des fêtes et gestionnaire du cimetière.

Dans les missions qu'elle préfère, il y a notamment l'élaboration du budget annuel qui lui prend beaucoup de temps.

Le montage des dossiers de subventions (voiries, travaux, équipements ...) est également un sujet sur lequel Aurélie s'implique. Sa rigueur et son suivi permettent d'obtenir les subventions nécessaires à la réalisation des nombreux projets.

Depuis le 1er novembre 2022, Aurélie partage son temps entre notre commune (27 heures par semaine) et celle du Mesnil sur Bulles (13 heures par semaine).

Elle est présente à Fournival le lundi et le mercredi en journée, le jeudi et le vendredi matin, ainsi que durant les permanences ouvertes aux habitants le lundi de 10h à 12h et le jeudi de 17h à 19h.

Dans un cadre non professionnel vous pourrez aussi la croiser sur nos routes où elle pratique la course à pieds mais aussi lors de nos manifestations auxquelles elle participe toujours volontiers.



Les élus la remercient pour son travail

CMJ

par Laëtitia Wattier

Des nouvelles du CMJ !

Cette année, le CMJ continue ses projets avec la création d'une Junior Association. A cette occasion, les 10 jeunes qui participent à cette instance seront invités au conseil départemental durant les vacances de février. Ils pourront découvrir les locaux et comprendre toutes les possibilités d'actions qui s'offrent à eux.



Plus motivés que jamais, les jeunes souhaitent organiser durant chaque vacances scolaires une soirée pour les habitants de Fournival âgés 8 à 18 ans.

La première soirée a eu lieu le 22 décembre sur le thème de la musique.

Au menu : rouleaux de printemps et riz cantonnais. Miam !

Ils ont pu montrer aux adultes qu'ils étaient capables de se débrouiller et la soirée a été un succès. Tous sont repartis avec le sourire.

Rendez-vous le 23 février à 18h à la salle des fêtes pour la prochaine soirée. Un grand tournoi de jeux vidéo sera proposé à tous les enfants et ado du village âgés de 8 à 18 ans. au programme Mario Kart et Smash Bros. Que le meilleur gagne !



A3P : Le hameau de l'Argillère par Pierre Revelin

Il tire, bien sûr, son nom du mot « argile », cette terre blanchâtre, douce au toucher, composée principalement de la silice et d'alumine, qui a donné naissance à cette « terre cuite » utilisée en poterie.

Une « argillère » est un endroit, un terrain, d'où l'on tire de l'argile.

Ce terme est attesté depuis 1331. A l'**Argillère**, au Moyen Age, on a vu s'installer une ferme avec sa grange, mot existant depuis 1175. Elle dépendait de l'abbaye de **Warville**, située au sud de Bulles. Ce bâtiment permettait soit d'entreposer le résultat de la production de ses terres propres, soit servait à la collecte de la dîme, un impôt de l'Ancien régime en faveur de l'Eglise catholique, portant essentiellement sur les revenus agricoles collectés, correspondant au dixième de la récolte : on la nomme alors grange dîmière.



Ce type de construction, caractérisé par sa surface importante et par son plan rectangulaire, possédait un haut toit retombant près du sol et des murs massifs parfois équipés de contreforts. Ici, le toit a dû être remanié au fil des siècles, mais les murs épais et les contreforts existent bien encore. Il est également situé sur une des routes du poisson qui permettait d'approvisionner Paris depuis Boulogne sur Mer ; cette route passait ensuite par la ferme de **Cohart**, lieu natal d'Ernest Roussel, archiviste de l'Oise et ancien maire de la commune entre 1919 et 1939.

Pierre Desandère, ancien maire, l'a fait classer comme site remarquable du Plateau Picard.



La joyeuse ribambelle

par Cindy Lebègue

Pour la fin d'année, les membres de l'association ont proposé à l'ensemble des enfants de l'école une tombola. De nombreux lots étaient à gagner, comme des décorations de Noël, mais aussi une pompe à bières, des enceintes et bien d'autres petits appareils électroménagers ainsi que des bons cadeaux pour s'amuser en famille au bowling ou un moment détente chez une esthéticienne.



Pour Mardi Gras, nous aimerions proposer une journée d'activités manuelles pour créer son costume et ensuite défiler dans les rues ou encore une chasse à l'œuf pour Pâques...

Nous en profitons pour remercier la commune de Fournival pour son soutien sans faille tout au long de l'année ce qui nous permet d'organiser diverses animations pour le plus grand bonheur des enfants.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail Joyeuse.ribambelle60@gmail.com

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2023.



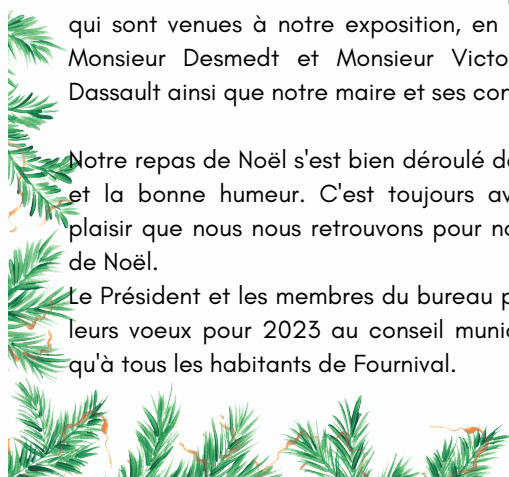
Club de la réjouissance

par Monique Mannequin

Notre expo-vente au profit du club s'est bien déroulée. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues à notre exposition, en particulier Monsieur Desmedt et Monsieur Victor Habert-Dassault ainsi que notre maire et ses conseillers.

Notre repas de Noël s'est bien déroulé dans la joie et la bonne humeur. C'est toujours avec grand plaisir que nous nous retrouvons pour notre repas de Noël.

Le Président et les membres du bureau présentent leurs vœux pour 2023 au conseil municipal ainsi qu'à tous les habitants de Fournival.



Association Sports et Loisirs : Devenez membre bienfaiteur...

par Philippe Vega

NOUVEAU :

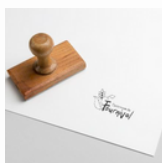
**Entre 10€ à 20€
pour**

**DEVENIR
MEMBRE
BIENFAITEUR
ASL**

**et profiter des
journées loisirs**

Le début d'année est toujours propice aux bonnes résolutions, c'est pourquoi l'Association Sports et Loisirs de Fournival souhaite développer ses activités 'loisirs' afin de faire participer les personnes qui ne sont pas intéressées par les activités sportives qui nécessitent l'acquisition d'une licence. Le volet "loisirs" actuellement proposé par la journée jeux, les randonnées pédestres mensuelles, le défilé d'Halloween et la journée tennis de table sera encore d'actualité en 2023 mais peut être complété et amélioré.

Afin d'être associés à la vie de notre association en nous donnant des idées nouvelles et votre avis sur les activités déjà existantes, vous avez la possibilité de devenir membre bienfaiteur de l'ASL. Pour ce faire, envoyez un mail à : **aslfournivalelaposte.net**. Vous recevrez en retour un imprimé à remplir pour nous indiquer vos coordonnées, celui-ci devra être remis à un dirigeant de l'association avec un chèque d'une somme à votre convenance entre 10€ et 20€ à l'ordre de "ASL Fournival". **Une carte de membre bienfaiteur** vous sera alors remise. Dans l'attente de vous compter parmi nous, passez de bonnes fêtes de fin d'année. Le président et tous les membres du bureau souhaitent à toutes les lectrices et tous les lecteurs le meilleur pour l'année 2023.



ÉTAT-CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à Léo Neil né le 5 octobre 2022 et à Gabriel Gontier né le 15 novembre 2022. Nous adressons toutes nos félicitations à Mme Peauccellier et M. Evrard pour leur union le 10 Décembre 2022.

Responsable de publication : M. Olivier Coulon
Rédaction : équipe de la Commission
Communication, les associations, M. François Decoopman, M. Régis Van de Kerckhove, Mme Solène Barrault .
Mise en page : Mme Solène Barrault, Mme Estelline Desandère
Imprimeur : Polyservices (Beauvais)

Mairie de Fournival
15 grande rue 60130 Fournival
03.44.78.52.74
mairie.fournivaleorange.fr
www.fournival.fr
Facebook : Fournivalevillagedefournival
Permanences
Le lundi de 9h à 12h
Le jeudi de 17h à 19h
Rencontre avec M. le Maire sur RDV

